

RÉPRESSION À L'ENCONTRE DES PERSONNELS ET DES SYNDICALISTES : LE MINISTÈRE AMPLIFIE LES ATTAQUES

LA CGT ÉDUC'ACTION COMMUNIQUE...

Poursuivant une politique de répression brutale instaurée par Blanquer, le ministère multiplie ses attaques à l'encontre des personnels qui osent s'opposer à la politique actuelle, signaler des situations d'urgence, rappeler à l'administration ses obligations légales ou faire simplement respecter leurs droits.

C'est dans ce contexte que dans plusieurs départements, des collègues et camarades viennent d'être sanctionné-es lourdement ou menacé-es de sanctions. À La Ciotat et Aubagne, et plus globalement dans les Bouches-du-Rhône, plusieurs collègues ont subi des enquêtes administratives à charge, accusé-es principalement par l'administration de saper l'ambiance de travail dans les écoles et de harceler les autres personnels dont des directeur-rices d'école. Les accusations et les enquêtes ne reposent que sur des perceptions et des sentiments exprimés. Malgré ce manque de faits répréhensibles précis, l'administration a sanctionné nos collègues de mesures conservatoires, de retrait provisoire de poste ou non-renouvellement.

Pour la CGT Éduc'action, l'administration cherche avant tout à museler et sanctionner des collègues syndiqué-es qui ont, à diverses reprises, fait état de dysfonctionnements dans leurs écoles, d'absence de réponses institutionnelles aux alertes lancées dans le cadre de l'exercice de leurs droits et responsabilités en matière de santé-sécurité et de défense de la scolarisation des élèves. En brutalisant de la sorte le travail et l'activité syndicale des personnels, la direction académique cherche à faire taire de façon brutale toute contestation. Ce nouvel exemple de répression syndicale est simplement inacceptable.

Dans le même temps, deux collègues du lycée Utrillo de Stains (93) sont sous la menace de sanction pour avoir signalé, par voies officielles et préconisées, des agissements s'apparentant à des violences sexistes et sexuelles, mais aussi des discriminations racistes de la part d'un personnel de l'établissement envers des élèves.

Pour la CGT Éduc'action, il n'est pas possible que les autorités académiques, et donc l'institution, amplifient une répression à l'égard des lanceur-euses d'alerte ou des syndicalistes engagé-es dans la défense des personnels et des élèves, et ce malgré l'engagement ministériel de lutter contre les discriminations et violences.

Après les premières mobilisations locales réussies, nous appelons les personnels à rejoindre et amplifier celle du 15 septembre prochain à Marseille et celle du 17 septembre à Créteil pour exiger la fin des poursuites et sanctions à l'encontre de nos collègues et camarades.

Montreuil, le 10 septembre 2026